

CONSEIL GENERAL

Séance du jeudi 19 mai 2022

Message no 4.1.

Demande de crédit d'étude de CHF 1'800'000.- pour la construction d'un centre scolaire et des installations sportives En Bouley



1. Introduction

La phase 1 du projet pour la construction d'un centre scolaire et des installations sportives En Bouley est terminée. A l'issue de la procédure des MEP, le collège d'experts a décidé à l'unanimité de retenir la proposition de l'équipe Aliénor pour poursuivre le projet.

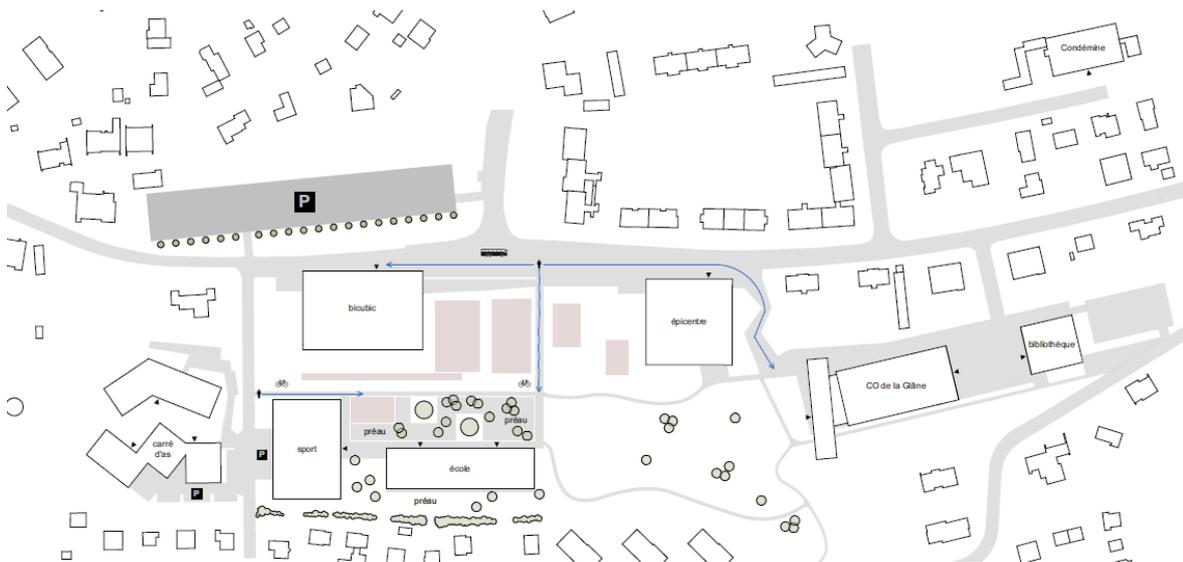
Dans sa séance du 31.01.2022, le conseil communal a validé le choix du collège d'experts pour la réalisation de la nouvelle école En Bouley.

A ce stade, l'équipe retenue dispose d'un délai d'env. 3 mois pour affiner le projet et développer différents points afin de présenter au conseil communal une proposition de contrat comportant une estimation des coûts à +/- 10 %. Elle devra également assurer le suivi des opérations jusqu'à la remise de l'ouvrage en coordonnant toutes les entreprises et les travaux concernant le chantier.

Composition de l'équipe Aliénor

- Architectes deillon delley architectes SA.
- Ingénieur civil gex & dorthe ingénieurs consultants Sàrl.
- Constructeur bois Erne AG Holzbau.
- Architecte paysagiste L'Atelier du paysage Sàrl.

2. Descriptif du projet



Le projet Aliénor se caractérise par une construction en deux volumes en bois contenant pour l'un l'ensemble des classes distribuées sur trois étages dont un partiellement enterré, et l'autre contenant les deux salles de gymnastique (salle double et salle spécialisée) séparées par une sorte de pont permettant de voir dans les deux salles.

Le bâtiment des classes possède deux entrées au rez supérieur et des entrées / sorties secondaires au rez inférieur. Il s'organise en trois couches, avec la couche centrale relativement généreuse permettant d'organiser des activités dans cette zone directement en relation avec les classes. Ce dispositif, équipé de quatre cages d'escalier, permet une grande flexibilité à la fois dans l'usage quotidien (organisation des prolongements des classes), mais également dans le temps où un changement dans le nombre de classes dédiées aux différents degrés peut être adapté sans grande modification. Cette flexibilité est certainement un gage de durabilité et de développement durable.

Reliées directement par un passage en sous-sol, les deux salles de gymnastique et les services qui leur sont nécessaires pourraient, le cas échéant, être partagés aisément. L'accès public à ces salles se fait par une entrée commune qui donne directement sur le foyer et des gradins orientés sur les deux salles.

Le projet propose un vaste espace extérieur généreusement végétalisé situé le long du bâtiment des classes et recevant à la fois des espaces de jeux, des espaces de sport et de détente alors que l'espace entre les deux bâtiments garantit l'ouverture vers le grand et magnifique paysage. Les espaces situés au Sud des constructions sont largement végétalisés assurant une transition douce avec le tissu bâti situé en-dessous.

L'ensemble est construit majoritairement en bois préfabriqué ce qui garantit, par la rationalité du système proposé, une certaine source d'économie et également une construction rapide et efficace.



3. Demande de crédit

La phase 2 comprend les travaux de l'ensemble des prestataires et mandataires nécessaires au développement du projet jusqu'à la demande du permis de construire.

Les honoraires des prestataires et mandataires sont les suivants :

• Architectes	CHF	880'000.00
• Ingénieur civil	CHF	155'000.00
• Ingénieur bois	CHF	100'000.00
• Ingénieur électricité	CHF	99'000.00
• Ingénieur chauffage et ventilation	CHF	80'000.00
• Ingénieur sanitaire	CHF	30'000.00
• Paysagiste	CHF	63'000.00
• Ingénieur feu	CHF	15'000.00
• Ingénieur acoustique	CHF	17'000.00
• Physique du bâtiment	CHF	13'000.00
• Géomètre	CHF	8'000.00

• Géotechnicien	CHF	15'000.00	
• Pilotage du projet, maîtres d'œuvre	CHF	190'000.00	
• Divers et imprévus pour arrondi	CHF	<u>6'305.00</u>	
Total	CHF	1'671'305.00	HT
TVA 7,7 %	CHF	<u>128'690.50</u>	
TOTAL arrondi à	CHF	<u>1'800'000.00</u>	TTC

4. Frais Financiers

Amortissement 4 % de CHF 1'800'000.-	CHF	72'000.--
Intérêts 1 % de CHF 1'800'000.-	CHF	<u>18'000.--</u>
Charge financière annuelle	CHF	<u>90'000.--</u>

Le conseil communal invite le conseil général à accepter cette demande de crédit d'étude de CHF 1'800'000.- pour la construction d'un centre scolaire et des installations sportives En Bouley.

Romont, avril 2022

Le conseil communal